



KALIÈS

Étude & conseil
en environnement,
énergie & risques industriels

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT



CENTRALE BIOMÉTHANE CAUX VALLÉE DE SEINE SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE (76)

Numéro d'affaire : KAR 18.21		
Agence : Ouest - Rouen		
Date	Version	Objet de la version
11 décembre 2019	1	Dépôt du dossier en Préfecture

PRÉAMBULE

Le présent dossier est effectué en application du titre Ier du Livre V des parties législative et réglementaire du Code de l'environnement.

Il concerne la demande d'enregistrement, déposée par la société Centrale Biométhane Caux Vallée de Seine (CBCAU), pour la construction d'une unité de méthanisation sur la ZAC de Port-Jérôme II, sur la commune de SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE (76, Normandie).

Le dossier se compose :

- ↪ du formulaire CERFA n°15679*02 relatif à la demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement,
- ↪ des pièces jointes à joindre obligatoirement,
- ↪ des pièces jointes complémentaires à joindre selon la situation de l'installation,
- ↪ de pièces supplémentaires jointes volontairement par l'exploitant pour la bonne compréhension du dossier.

Ce dossier a été réalisé par :

Alexis VARIN

Ingénieur Environnement et Risques Industriels

Ecole des Mines d'Alès – ALES